

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Hesse COOL-TOP HE 65094

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

#### Utilisations identifiées

	-----
	REACHSET 1000
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
	-----
	REACHSET 2001
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH &amp; Co. KG

Warendorfer Strasse 21

59075 Hamm

No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00

No. Fax +49 (0) 2381 963-849

Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612

France: + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), Peut produire une réaction allergique.

**Informations complémentaires**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

**3. Composition/informations sur les composants****Composants dangereux****2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol**

No. CAS	112-34-5			
No. EINECS	203-961-6			
Numéro d'enregistrement	01-2119475104-44			
Concentration	>= 1	<	5	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2		H319	

**2-Butoxyéthanol**

No. CAS	111-76-2			
No. EINECS	203-905-0			
Numéro d'enregistrement	01-2119475108-36			
Concentration	>= 1	<	4	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4		H302	Voie d'exposition: Exposition orale
	Acute Tox. 4		H312	Voie d'exposition: Exposition par la peau
	Acute Tox. 4		H332	Voie d'exposition: Exposition par inhalation
	Eye Irrit. 2		H319	
	Skin Irrit. 2		H315	

**Triéthylamine (neutralized form)**

No. CAS	121-44-8			
No. EINECS	204-469-4			
Numéro d'enregistrement	01-2119475467-26			
Concentration	>= 0,1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2		H225	
	Acute Tox. 3		H331	Voie d'exposition: Exposition par inhalation
	Acute Tox. 3		H311	Voie d'exposition: Exposition par la peau

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1A	H314
STOT SE 3	H335

Voie d'exposition: Exposition orale

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3	H335	>= 1 %
-----------	------	--------

**1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

No. CAS 2634-33-5

No. EINECS 220-120-9

Concentration &lt; 0,05 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 2	H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1	H317	>= 0,05 %
--------------	------	-----------

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

No. CAS 55965-84-9

No. EINECS 247-500-7

Concentration &lt; 0,001 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2	H330
Acute Tox. 2	H310
Acute Tox. 3	H301
Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C	H314	>= 0,6 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 0,06 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 0,06 %
Skin Sens. 1	H317	>= 0,0015 %
Eye Dam. 1	H318	>= 0,6 %
Aquatic Chronic 1	H410	M = 100
Aquatic Acute 1	H400	M = 100

**pyrithione de zinc**

No. CAS 13463-41-7

No. EINECS 236-671-3

Numéro d'enregistrement 01-2119511196-46

Concentration &gt;= 0,0001 &lt; 0,01 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 2	H330
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
Repr. 1B	H360D
STOT RE 1	H372

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 1000
Aquatic Chronic 1	H410	M = 10

**Notent**

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Éloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

**En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Avis aux médecins / Traitement**

Traiter de façon symptomatique.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Autres données**

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Conservé les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### **Précautions pour le stockage en commun**

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### 2-Butoxyéthanol

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	98	mg/m <sup>3</sup>	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	246	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 12/2009				

##### 2-Butoxyéthanol

Liste	VLEP			
Valeur	49	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	246	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Etablie le: 05/2021				

##### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste	VLEP			
Valeur	67,5	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m <sup>3</sup>	15	ppm(V)
Etablie le: 05/2021				

##### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	67,5	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m <sup>3</sup>	15	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

#### Autres données

-

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

##### 2-Butoxyéthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition par la peau		
mode d'effet	Effets aigus		
Concentration	89		mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet local		
Concentration	246		mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	75	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	20	ppm
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	89	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	246	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1091	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	13,4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	123	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effets aigus	
Concentration	44,5	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effets aigus	
Concentration	426	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6,3	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	106,4	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	38	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	59	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	49	mg/m <sup>3</sup>



Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	26,7	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	135	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	147	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	89	mg/kg/d

**2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	14	ppm

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	20	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	10	ppm

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	10	ppm
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	7,5	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	10	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,3	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	5	mg/m <sup>3</sup>
<b>Triéthylamine (neutralized form)</b>		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,4	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8,4	mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	12,6	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,6	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,1	mg/kg/d

### Concentration sans effet prévisible (PNEC)

#### 2-Butoxyéthanol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	8,8	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,88	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	3,46	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	463	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,33	mg/kg

#### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	1	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,1	mg/l

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	200	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,4	mg/l

**Triéthylamine (neutralized form)**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,064	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,0064	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,1992	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,361	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,064	mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

**Protection respiratoire - Note**

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

A2/P2

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant &gt;= 0,5 mm

Temps de pénétration &gt;= 120 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

**Protection des yeux**

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

**Protection du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat** liquide  
**Couleur** incolore  
**Odeur** caractéristique

**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

**valeur pH**

Valeur 8,5  
 Concentration/H<sub>2</sub>O 100

**Point de fusion**

Remarque non déterminé

**Point de congélation**

Remarque non déterminé

**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur 100 à 195 °C

**Point d'éclair**

Valeur > 60 °C

**inflammabilité (solide, gaz)**

non déterminé

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque non déterminé

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

**Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité**

Valeur	env. 1,042				kg/l
température	20	°C			

**Hydrosolubilité**

Remarque non déterminé

**solubilité(s)**

Remarque non déterminé

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**Température d'inflammabilité**

Remarque non déterminé

**température de décomposition**

Remarque non déterminé

**Viscosité**

Remarque non déterminé

**Temps d'écoulement**

Valeur	27	à	33	s
température	20	°C		
méthode	DIN 53211 - 6 mm			

**propriétés explosives**

évaluation non déterminé

**Propriétés comburantes**

Remarque non déterminé

**9.2. Autres informations****Elément non volatile**

Valeur	34	%
méthode	valeur calculée	

**10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.4. Conditions à éviter**

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

## 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### 2-Butoxyéthanol

Espèces	cobaye		
DL50		1414	mg/kg
méthode	OECD 401		
Source	1 (reliable without restriction)		

##### Triéthylamine (neutralized form)

Espèces	rat		
DL50		730	mg/kg

##### 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces	rat		
DL50		1193	mg/kg

##### Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

ATE	>	100	mg/kg
méthode	conversion		

##### pyrithione de zinc

Espèces	rat		
DL50		221	mg/kg
méthode	OECD 401		

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### 2-Butoxyéthanol

Espèces	cochon d'Inde		
DL50		435	mg/kg
Source	1 (reliable without restriction)		

##### Triéthylamine (neutralized form)

Espèces	lapin		
---------	-------	--	--

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

DL50 570 mg/kg

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

ATE 50 mg/kg

méthode conversion

**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE &gt; 20 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****2-Butoxyéthanol**

Espèces rat

CL50 2,56 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Poussières/Brouillards

Source 1 (reliable without restriction)

**Triéthylamine (neutralized form)**

Espèces rat

ATE 0,5 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode conversion

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

ATE 0,05 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode conversion

Remarque Brouillard

**pyrithione de zinc**

CL50 0,14 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Poussières/Brouillards

**Corrosion/irritation cutanée**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****2-Butoxyéthanol**

Espèces lapin

Durée d'exposition 4 h

Période d'observation 28 d

évaluation Irritant pour la peau et les membranes muqueuses

méthode 84/449, B.4 CEE

**Triéthylamine (neutralized form)**



Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

évaluation Provoque des brûlures.

**1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

évaluation Irritant pour la peau.

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

Espèces lapin

évaluation Irritation sévère de la peau

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****2-Butoxyéthanol**

Espèces lapin

Durée d'exposition 24 h

Période d'observation 21 d

évaluation Irritation oculaire

Source 1 (reliable without restriction)

**2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol**

Espèces lapin

évaluation Irritant pour les yeux.

Source 2 (reliable with restrictions)

**Triéthylamine (neutralized form)****1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

évaluation Irritant pour les yeux.

**pyrithione de zinc**

Espèces lapin

Durée d'exposition 24 h

Période d'observation 24 h

**sensibilisation**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)****1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

Substance de référence 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

Espèces cobaye

évaluation Entraîne une sensibilisation chez le cochon d'Inde.

**Mutagénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)  
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****pyrithione de zinc**

évaluation Peut nuire au fœtus.

**Cancérogénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)  
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)  
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**exposition répétée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****Triéthylamine (neutralized form)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

Remarque organes : Voies respiratoires  
 Peut irriter les voies respiratoires.

**pyrithione de zinc****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Autres données**

Absence de données toxicologiques.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les poissons (Composants)****1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

Espèces Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
 CL 50 2,18 mg/l  
 Durée d'exposition 96 h

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**



Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Espèces	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CL 50	0,19 mg/l
Durée d'exposition	96 h

**pyrithione de zinc**

Espèces	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
CL 50	0,0026 mg/l
Durée d'exposition	96 h
méthode	OCDE Ligne directrice 203

**pyrithione de zinc**

Espèces	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
NOEC	0,00122 mg/l
Durée d'exposition	120 h

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

Espèces	Daphnia magna
EC50	2,94 mg/l
Durée d'exposition	48 h

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

Espèces	Daphnia magna
EC50	0,16 mg/l
Durée d'exposition	48 h

**Toxicité pour les algues (Composants)**

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

Espèces	Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)
EC50	0,018 mg/l
Durée d'exposition	72 h

**Toxicité pour les bactéries (Composants)**

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

Espèces	boue activée
EC50	4,5 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)****1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

évaluation	Fácilmente biodegradable.
------------	---------------------------

**Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)**

évaluation	Difficilement biodégradable.
------------	------------------------------

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

**pyrithione de zinc**

Valeur	39	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Difficilement biodégradable.	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Triéthylamine (neutralized form)**

log Pow à 1,45

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.6. Autres effets néfastes****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
---------------------	--

**résidus séchés**

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des
---------------------	---

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

déchets soumis à 080111

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**14. Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport maritime et aérien.	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

**15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CE) 2,7 % 28 g/l

**16. Autres informations****mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)  
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA - International Air Transport Association  
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)  
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level  
 LOEL - Lowest Observed Effect Level  
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC - No Observed Effect Concentration  
 NOEL - No Observed Effect Level  
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development  
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (\*\*\*). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

### **Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)**

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

**Titre abrégé du scénario d'exposition**

ES017 - Applications industrielles: pulvérisation industrielle (à l'intérieur)

**Utilisation de la substance/préparation**

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

**Utilisation**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

**scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition  
environnementale****Utilisation**

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice liquide

**Etat****Quantité maximale par durée ou opération**

Jours d'émission par site: &lt;= 300

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante  
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.  
 Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).  
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.  
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

**eaux usées**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

**air vicié**

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Sol**

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

**Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
---------------------	---

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres
---------------------	---

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

substances dangereuses

**résidus séchés**

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**Contributing exposure scenario controlling worker exposure****Utilisation**

SU3

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

PROC7

Pulvérisation dans des installations industrielles

**Etat**

liquide

**Quantité maximale par durée ou opération**

Durée d'exposition

&lt;= 8 h/d

Fréquence d'exposition

&lt;= 220 d/a

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

**mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit**

Principalement utilisé dans des systèmes fermés. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

**Protection respiratoire - Note**

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant &gt;= 0,5

Temps de pénétration &gt;= 120

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière



Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

**Protection des yeux**

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

**Protection du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Estimation d'exposition et référence bibliographique****Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	42 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,428571
substance principale	2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (industriels)**

PROC	PROC7
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	8,5714 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,068571
substance principale	2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (industriels)**

PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	55 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	EASY TRA v3.5
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,561224
substance principale	2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (industriels)**

PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	5,4857 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,043886
substance principale	2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (industriels)**

PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	49,2393 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,502441
substance principale	2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (industriels)**

PROC	PROC13
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	2,7429 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	EASY TRA v3.5

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,021943
substance principale	2-Butoxyéthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	7 ppm
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,7
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	2,14 mg/kg/d
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,11
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	0,5 ppm
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,05
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	5,49 mg/kg/d
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,27
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	2 ppm
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,2
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	0,69 mg/kg/d
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,034
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

## **Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval**

### **Guide pour les utilisateurs en aval**

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.

## **Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)**

### **Titre abrégé du scénario d'exposition**

ES019 - Utilisations professionnelles: la pulvérisation non industrielle (à l'intérieur)

### **Utilisation de la substance/préparation**

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

### **Utilisation**

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

## **scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale**

### **Utilisation**

ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Etat** liquide

### **Quantité maximale par durée ou opération**

Jours d'émission par site: <= 250

### **Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante  
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.  
 Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).  
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.  
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

### **eaux usées**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **air vicié**

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

### **Sol**

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

### **Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
---------------------	---

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE

080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

**résidus séchés**

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## **Scénario d'exposition concourant à la maîtrise de l'exposition des ouvriers (professionnel)**

**Titre abrégé du scénario d'exposition**

Numéro de la matière: CES038

**Utilisation**

SU22

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PROC11

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

**Etat**

liquide

**Quantité maximale par durée ou opération**

Durée d'exposition

&lt;= 8 h/d

Fréquence d'exposition

&lt;= 220 d/a

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

**mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit**

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

**Protection respiratoire - Note**

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistelage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié

caoutchouc butyle

Épaisseur du gant

&gt;= 0,5

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

Temps de pénétration &gt;= 120

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

### Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

### Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## Estimation d'exposition et référence bibliographique

### Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	36,9294 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,376831
substance principale	2-Butoxyéthanol

### Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	5,4857 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	ESIG GES tool
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,043887
substance principale	2-Butoxyéthanol

### Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'extérieur
estimation de l'exposition	51,7012 ppm
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,527563
substance principale	2-Butoxyéthanol

### Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
	Utilisation à l'extérieur
estimation de l'exposition	3,2914 mg/kg/d

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

ECETOC TRA  
 0,026331  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU22  
 PROC11  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

62 mg/m<sup>3</sup>  
 ESIG GES tool  
 0,632653  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU22  
 PROC11  
 cutanée, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

12,8571 mg/kg/d  
 ESIG GES tool  
 0,632653  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU22  
 PROC11  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

10 ppm  
 ECETOC TRA  
 0,5  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU22  
 PROC11  
 cutanée, long terme - systémique  
 Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

21 mg/kg/d  
 ECETOC TRA  
 0,286  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU22  
 PROC13  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

49,2393 mg/m<sup>3</sup>  
 ESIG GES tool  
 0,502441  
 2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC

SU22  
 PROC13

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

méthode d'évaluation

cutanée, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

2,7429 mg/kg/d

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ESIG GES tool

substance principale

0,021943

2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

7 ppm

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ESIG GES tool

substance principale

0,35

2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

cutanée, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

14 mg/kg/d

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ESIG GES tool

substance principale

0,183

2-Butoxyéthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - local et systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

ratio de caractérisation du risque (RCR)

2,5 ppm

substance principale

0,25

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

cutanée, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

ratio de caractérisation du risque (RCR)

2,74 mg/kg/d

substance principale

0,137

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - local et systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

ratio de caractérisation du risque (RCR)

1,25 ppm

substance principale

0,125

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

Date de révision: 27.07.2021

remplace la version: 77 / FR

Date d'impression 27.07.21

méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,55 mg/kg/d
substance principale	0,027
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	5 ppm
substance principale	0,5
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	2,14 mg/kg/d
substance principale	0,107
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'extérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	4,2 ppm
substance principale	0,42
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'extérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	1,29 mg/kg/d
substance principale	0,42
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	2 ppm
substance principale	0,2
	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,69 mg/kg/d



Nom commercial: Hesse COOL-TOP HE 65094

Version: 78 / FR

remplace la version: 77 / FR

Date de révision: 27.07.2021

Date d'impression 27.07.21

ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,034
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique Utilisation à l'extérieur
estimation de l'exposition	4,2 ppm
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,42
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
<b>Travailleurs (professionnelle)</b>	
SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique Utilisation à l'extérieur
estimation de l'exposition	0,41 mg/kg/d
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,42
substance principale	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

## **Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval**

### **Guide pour les utilisateurs en aval**

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.